

Participants : Marie-Ange Cottreel – Gaëlle Paulin – Mme Lebas
Gilles Denecker – Didier Robert – Laurent Mercier – Jean-Marc Lefebvre
Frédéric Soulier – Olivier Nicaud – Mr Lebas – Jérémy Llul

Prochaine Réunion le :
Mardi 10-03-2020

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, ouverte à tous, s'est déroulée en présence de 11 participants, selon l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats du Baromètre des Villes Cyclables 2019. - Validation de la Charte 2020 à soumettre aux candidats pour les Élections Municipales. - Validation Compte-rendu Assemblée Générale du 14 janvier 2020. - Démarche projet pour faire connaître l'association et développer nos actions. (Marie-Ange). - Être plus présent en termes de communication (Arnaud). - Questions diverses. 		
	<p>Baromètre des Villes Cyclables 2019</p> <p>Les résultats ont été classés en 6 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressenti Global - Sécurité - Confort - Services – Stationnement - Efforts de la Ville - Points Noirs et Tronçons à sécuriser <p><i>Voir tableau détaillé et position BVC en Annexe.</i></p>		
	<p>Ressenti Global</p> <p>Se déplacer à vélo dans la ville n'est pas agréable car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'est pas possible d'aller partout de façon directe et rapide. - Les automobilistes ne respectent pas les cyclistes. - En revanche les conflits piétons / vélos restent rares (la mixité piéton / vélo étant confinée au centre-ville). <p>BVC préconise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un schéma de circulation basé sur les Axes de Transit à 50 Km/h - Zones 30 - Zones de Rencontre - Aires Piétonnes - Voies Vertes. <p><i>Nota : Le développement des Voies Vertes risque de faire accroître les conflits piétons / vélos s'il n'est pas accompagné par une forte communication.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication à outrance sur les règles de circulation urbaine. 		

	<p>Sécurité On ne se sent pas en sécurité lors des déplacements cyclistes : - Impossibilité de circuler en sécurité sur les grands axes. - Impossibilité de rejoindre en sécurité les communes voisines. - Un tout petit peu moins de stress dans les quartiers résidentiels.</p> <p>BVC préconise - La mise en place de bandes ou pistes cyclables sur les axes de transit. - La mise en place du plan d'action établi par le consultant pour rejoindre les communes voisines. - La poursuite et l'intensification des mises en Zone 30 dans les quartiers pavillonnaires permettant le Double Sens Cyclable.</p>		
	<p>Confort Les itinéraires ne sont pas du tout confortables : - Manque d'entretien des marquages - Gravillons sur bandes ou pistes - Pas de panneaux d'indication de direction pour les vélos. - Surtout lors de travaux, la circulation cycliste n'est jamais prise en compte.</p> <p>BVC préconise - Un réseau cyclable qui offre le choix aux cyclistes de leur itinéraire selon leur propre expérience du vélo et/ou le moment de la journée. - Une campagne d'implantation de panneaux de direction des points d'intérêt est indispensable. - Veiller à un entretien régulier des marquages et un balayage des bandes et pistes surtout l'hiver propice aux dégradations de chaussée (... par les voitures ?).</p>		
	<p>Services Stationnement Trouver un stationnement reste acceptable mais grandement perfectible : - Améliorer la proximité des centres (Gare, Hôpital, ...) et des commerces est une forte demande. - Louer un vélo reste problématique (réponses avant la mise en place du service de location de l'Agglo ?). - Trouver un réparateur ne semble pas poser trop de problème.</p> <p>BVC préconise Une campagne de Garage à vélo est à mener au niveau : - Stationnement près des centres (Gare, Hôpital, etc). - Stationnement dans les Parkings Relais. - Stationnement de longue durée pour les particuliers ne pouvant loger leur vélo chez eux. - Renforcer l'offre d'attache-vélos (abrités ?) à proximité des commerces.</p>		

	<p>Effort de la Ville Pas de perception de l'intérêt de la Ville pour les déplacements cyclistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'effort de communication sur les bénéfices de la place du vélo en zone urbaine. - Manque d'écoute des besoins réels des cyclistes. - Relatif laxisme en matière de respect des aménagements cyclistes par les automobilistes - stationnement sur les bandes ou pistes cyclables par exemple. <p>BVC préconise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer et développer le dialogue BVC / Services Techniques pour confronter les besoins des cyclistes, portés par l'Expertise et l'Expérience des membres de BVC, avec les impératifs réglementaires et techniques des aménagements de voirie. - Définir avec la Municipalité un plan d'action de Communication afin que tous les usagers - sans oublier les plus jeunes cyclistes - soient bien imprégnés des droits et surtout des devoirs de chacun. - Inviter les Services de Police (Nationale - Municipale) à être vigilant sur ce que l'on continue à désigner, malgré des sanctions accrues par le Code de la Route, comme de "légères incivilités", et en invocant, malheureusement trop souvent, la "fatalité" lorsqu'elles se transforment, en drames. <p><i>Il convient de garder à l'esprit qu'en matière d'accident il y a toujours une "cause" qui le déclenche et que la "fatalité" n'existe pas.</i></p>		
	<p>Ponts Noir et Tronçons à sécuriser Les cyclistes ont relevé des zones ou portions d'axes où ils ont des difficultés à se sentir en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Axes de transit à forte densité automobile - Passage des ponts sur la Corrèze - Carrefours et singulièrement entrées ou sorties du Centre-ville <p>BVC préconise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudier ces points au cas par cas avec les Services Techniques et établir un plan d'actions afin de les réduire. - Faire une campagne de mise en place des SAS vélos aux feux (obligatoires à chaque reprise de marquage). - Faire une campagne de mise en place de "Céder le Passage Cycliste aux Feux" qui - fort du retour d'expérience effectué par le CEREMA - fluidifie la circulation cycliste en otant le stress d'avoir des voitures juste derrière soi. 		
	<p>Frédéric Soulier et Olivier Nicaud, étant présents pour avoir un retour de BVC et son éclairage sur les résultats du Baromètre des Villes Cyclables, ont pris congé et n'ont donc pas assisté à la suite de la réunion.</p>		

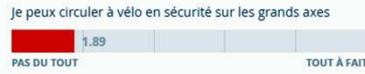
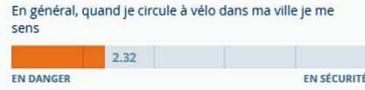
	<p>Validation de la Charte 2020</p> <p>Une charte ayant pour objectif d'inciter au développement des aménagements, services et communications diverses qui permettent de faciliter la pratique du vélo et des "mobilités actives" va être proposée aux candidats des élections municipales.</p> <p>Les personnes présentes ont relu, amendé et validé le projet de cette charte.</p> <p>La signature de ce document par les candidats devrait avoir lieu, en principe, le 29 février 2020 entre 10h00 et 12h30 place Charles de Gaulle sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires.</p> <p><i>Un compte-rendu de cet événement sera proposé sur le site de même que le contenu de la Charte 2020.</i></p>		
	<p>Compte rendu de l'Assemblée Générale</p> <p>Le compte-rendu a été validé par les personnes présentes.</p> <p>Les deux points évoqués lors de cette assemblée et renvoyés à cette réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche projet pour faire connaître l'association et développer nos actions. (Marie-Ange) - Être plus présent en termes de communication (Arnaud) <p>n'ont pas pu être traités faute de temps et seront à l'ordre du jour de la prochaine Réunion Mensuelle du 10 mars 2020.</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de fermeture de la deuxième porte. - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h30. 	Didier	S07

BAROMÈTRE VILLES CYCLABLES

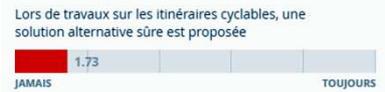
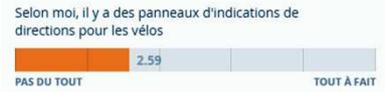
RESSENTI GLOBAL



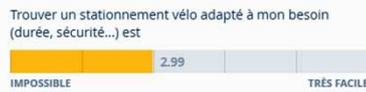
SÉCURITÉ



CONFORT



SERVICES STATIONNEMENT



EFFORT DE LA VILLE



POINTS NOIRS – TRONCONS À SÉCURISER

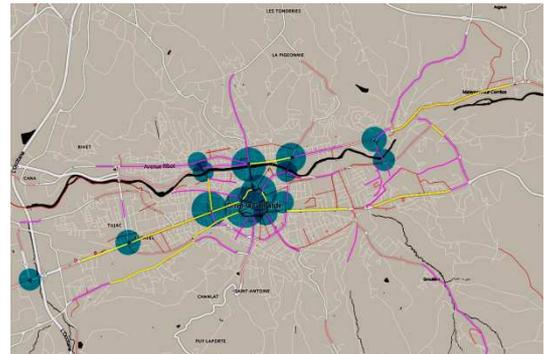


SCHÉMA CYCLABLE BRIVISTE

RAPPORT DU CONSULTANT ENRICHI PAR BRIVE VILLE CYCLABLE

